

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Conducteur de travaux (H/F)	Cadre d'emplois	Techniciens territoriaux
Direction	Direction des services techniques Direction déléguée des Routes	Grade	Technicien
Service	Service travaux routiers	Métier	Chef d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	B1a
Résidence administrative	Taulhac – 43000 Le Puy en Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent	NBI (titulaire uniquement)	15 points (N°19) (Encadrement de proximité d'une équipe à vocation technique d'au moins cinq agents)
		Temps de travail	Complet

CONTEXTE

La Direction Déléguée des routes (DDR) est chargée de mettre en œuvre, au quotidien, les politiques publiques relevant de son champ d'intervention.

Elle agit directement sur le terrain autour de trois axes principaux :

- L'exploitation et l'entretien des infrastructures et équipements, pour garantir leur bon fonctionnement, leur sécurité et leur durabilité ;
- La gestion du domaine public, dans une logique de régulation, de qualité d'usage et de respect des règles ;
- L'aménagement, en contribuant à la réalisation et à l'adaptation des projets du territoire.

Son action repose sur des équipes mobilisées, capables d'intervenir de manière réactive et coordonnée, en lien avec les autres directions et les partenaires.

La DDR s'appuie sur 9 services :

- le Service Prospectives et Modernisation (SPM),
- le Service Gestion de la Route (SGR),
- le Service du Patrimoine Routier (SPR),
- le service Grands Projets Ouvrages d'Art (GPOA),
- 4 pôles de territoire,
- le Service Travaux Routier (STR).

Le Service Travaux Routiers (STR) réalise en régie l'essentiel des travaux d'entretien du réseau routier départemental (3 400kms). Les activités concernent la réalisation d'enduits superficiels, la signalisation horizontale, les dispositifs de retenue et d'autres prestations comme le terrassement, le curage de fossés ou la réfection d'accotements. S'ajoutent l'activité de laboratoire ainsi que la viabilité hivernale.

Chaque agent participe à cette mise en œuvre opérationnelle et dans ce cadre et les missions du conducteur de travaux sont :

- La coordination et la supervision des travaux réalisés en régie par le STR pour le compte des pôles de territoire
- La veille au respect des délais, de la qualité des prestations, de la sécurité des agents et à l'optimisation des moyens humains et matériels.

Il constitue l'interlocuteur technique privilégié des pôles de territoire pour la programmation et la réalisation des travaux spécialisés.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Sous l'autorité du chef de service travaux routiers, vous aurez pour les missions et les tâches suivantes :

Planification et programmation

- Recenser les besoins exprimés par les pôles de territoire.
- Participer à la programmation annuelle et pluriannuelle des interventions.
- Établir les plannings d'intervention en fonction des priorités et des contraintes.
- Optimiser les déplacements et l'utilisation des moyens de production.
- Adapter la programmation en fonction des urgences ou des aléas climatiques

Organisation des chantiers

- Préparer les interventions.
- Définir les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires.
- Organiser les approvisionnements en matériaux.
- Vérifier la disponibilité des matériels spécifiques.

Encadrement des équipes

- Organiser le travail quotidien des équipes et veiller aux respects des règles de temps de travail.
- Répartir les tâches.
- Donner les consignes techniques.
- Contrôler la bonne exécution des travaux.
- Accompagner les chefs d'équipe.
- Veiller au développement des compétences des agents.

Sécurité

- Garantir le respect des règles de sécurité.
- Contrôler les dispositifs de balisage.
- Veiller au port des EPI.
- Prévenir les risques liés aux chantiers.
- Sensibiliser les équipes aux bonnes pratiques.

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : CAP/Bac professionnel travaux publics

Formation et qualifications nécessaires :

- Titulaire du permis B et C en cours de validité

Compétences techniques :

- Techniques d'entretien routier.
- Balisage et signalisation temporaire.
- Réglementation sécurité chantier.
- Connaissance des matériels routiers.

Compétences Organisationnelles :

- Planification.
- Organisation des équipes.
- Gestion des priorités.
- Coordination de plusieurs chantiers simultanés.
- Optimisation des ressources.

Compétences Managériale :

- Encadrer des équipes opérationnelles.
- Fédérer autour des objectifs de production.
- Conduire le changement.
- Développer les compétences.
- Gérer les situations d'urgence.

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique :

- Chef du Service travaux routiers
- Adjoint au Chef du Service travaux routiers

Nombre d'agents encadrés : 15

Niveau d'intégration dans une équipe : en équipe

AUTONOMIE

- Haute

RESPONSABILITE

- Sécurité de ses collègues, des usagers de la route, de soi-même
- Rendre un travail de qualité et dans les temps

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- Poste à temps complet
- Horaires fixes
- Exécution d'heures supplémentaires pour la réalisation des différentes tâches confiées
- Coordination des absences avec les autres Conducteurs de Travaux

Territoire d'exercice : Le département de la Haute-Loire